RAPPORT
D'ACTIVITÉ



2025, UNE ANNÉE AU SERVICE DES ENFANTS VICTIMES

Depuis 1999, Innocence en Danger protège et défend juridiquement, psychologiquement et publiquement les enfants victimes de violences — sans subvention publique récurrente, grâce à la générosité de ses donateurs.

SOMMAIRE

03
Notre objet

04
Ce qui nous distingue

05
Nos missions

06
Notre équipe

07
Permanence juridique

09
Activité judiciaire

10
Séjour de résilience

12
Autres actions

13
Bilan financier

15
Nos soutiens

16
Nos ambassadeurs

17
Nos projets 2026/2027

NOTRE OBJET



Homayra Sellier
Fondatrice et p*résidente Innocence en Danger*

L'association Innocence en Danger a pour objet la protection et la défense de l'enfant victime, dans le monde. Elle s'engage dans la protection juridique des victimes, dans l'aide et le soutien psychothérapeutique, la prévention et la recherche. Les activités d'Innocence en Danger s'articulent autour de cinq axes :

- L'aide et le soutien aux victimes
- La permanence juridique téléphonique et électronique
- La constitution de partie civile lors de procès
- La prévention et la mobilisation de l'opinion publique
- La reconstruction des victimes mineures et jeunes adultes (séjours résilience)

« Protéger les victimes, protéger les enfants et protéger la société ne sont pas des objectifs contradictoires ; ce sont les trois exigences d'une même responsabilité collective. »

CE QUI NOUS DISTINGUE



INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Sans subvention publique récurrente, IED fonctionne essentiellement grâce aux dons, au mécénat et aux legs de ses soutiens.



EXPERTISE JURIDIQUE NATIONALE

Une coordinatrice juridique et un réseau d'avocats spécialisés en droit pénal, droit de la famille et droit des mineurs, répartis dans toute la France.



UNE ÉCOUTE PERMANENTE

Chaque demande adressée à la permanence juridique est étudiée et orientée individuellement, par email ou par téléphone.



RECONSTRUCTION DES VICTIMES

Des séjours de résilience permettent aux jeunes victimes et jeunes adultes de reconstruire un chemin de vie, au-delà de la seule réponse judiciaire.

NOS MISSIONS

01

La permanence juridique téléphonique et électronique

02

La constitution de partie civile lors des procès

03

La prévention et la mobilisation de l'opinion publique

04

La reconstruction des victimes mineures et jeunes adultes (séjours résilience)

NOTRE ÉQUIPE



Homayra Sellier
Fondatrice et présidente d'Innocence en Danger

SANDRA BELLARIVA
Coordinatrice et chargée de communication free-lance

MYRIAM EL MOUSSAOUI
Assistante de la Coordinatrice en alternance

IULIA DRAGOTA
Coordinatrice juridique salariée

ASSISTANTE COORDINATRICE JURIDIQUE
Elève avocate stagiaire

UN RÉSEAU D'AVOCATS ENGAGÉS

Une vingtaine d'avocats bénévoles, spécialisés en droit pénal, droit de la famille et droit des mineurs, se relaient chaque semaine pour représenter Innocence en Danger devant les tribunaux. Chacun apporte une expertise essentielle à la défense des enfants victimes.

ME AUFFRET	ME BISSIERE	ME BOUYSSOU	ME BUCQUET	ME CHARTREL
ME DARMON	ME GASTELLU ETCHEGORY	ME KOZAN	ME LOIRAT	ME MOURET
ME PANON	ME RENOU	ME RICHARD	ME ROZES	ME SANNIER
	ME THUAN DIT DIEUDONNE	ME TONIAZZO	ME ZOLTY	

PERMANENCE JURIDIQUE

UNE DEMANDE D'AIDE EN HAUSSE CONSTANTE

La permanence juridique est composée d'une coordinatrice juridique et d'une équipe d'avocats spécialisés, localisés dans la France entière. Les demandes sont traitées par la coordinatrice, qui oriente les situations les plus complexes vers un des avocats de l'association.
Elle recense également toutes les constitutions de partie civile et effectue des signalements — permettant d'alerter le procureur de la République et la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) sur des situations d'enfants en danger.

En trois ans, le nombre de demandes reçues à la permanence a progressé de **+22 %,** signe à la fois d'une confiance croissante envers l'association et d'un besoin de protection juridique toujours plus grand pour les enfants victimes.

293	324	358
Demandes en 2023	Demandes en 2024	Demandes en 2025

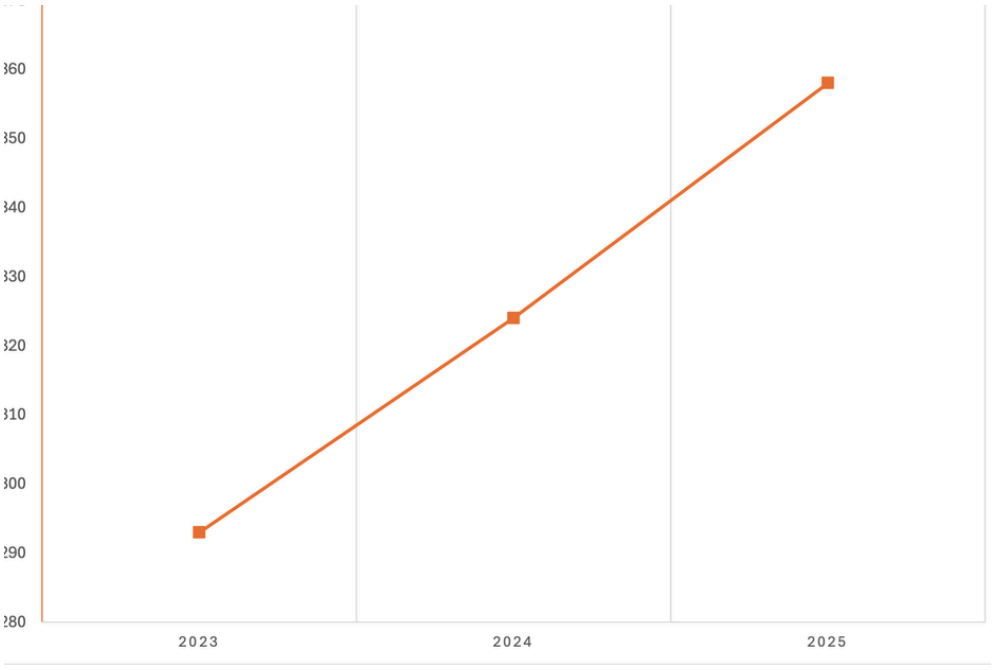

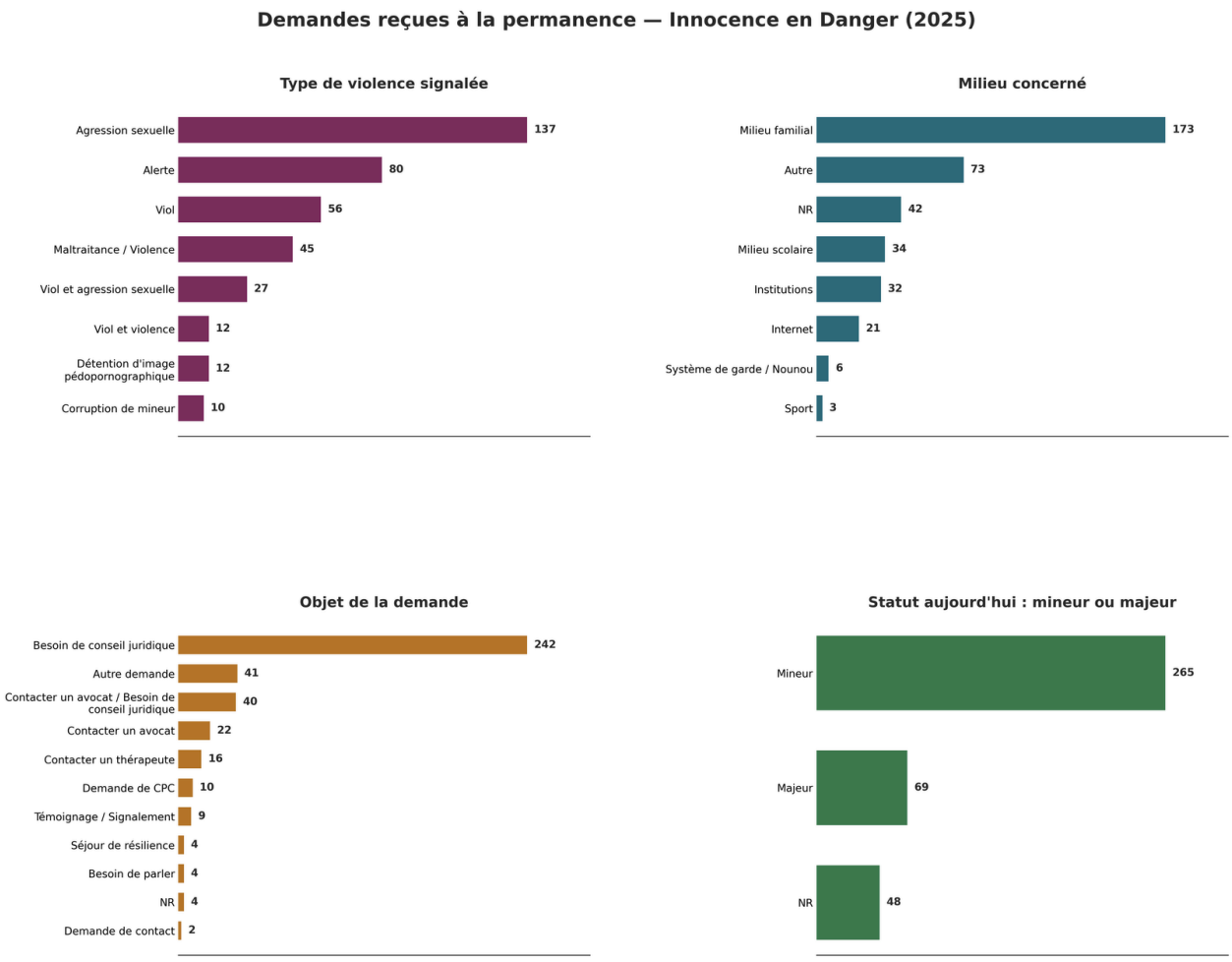

SIGNALEMENTS

En 2025, l'association a procédé à 15 signalements de situations préoccupantes aux Procureurs de la République territorialement compétents, ainsi qu'aux CRIP de référence (Cellules de Recueil des Infomations Préoccupantes).

Ces signalements ont été faits dans le cadre de mineurs en danger victimes potentielles soit d'agressions sexuelles, de viols, soit de violences physiques.

Ces signalements peuvent avoir 2 buts :

- alerter le Procureur de la République et la CRIP d'une situation qui leur est encore inconnue
- ou relancer une enquête que le Procureur a délaissée, voire classée sans suite.

Pour procéder à ces signalements, l'association effectue un reccueil d'éléments et ne signale que des faits dont elle détient des preuves.

Ces signalements sont envoyés par voie électronique et postale.

ACTIVITÉ JUDICIAIRE EN 2025

206 PROCÉDURES ACCOMPAGNÉES PARTOUT EN FRANCE

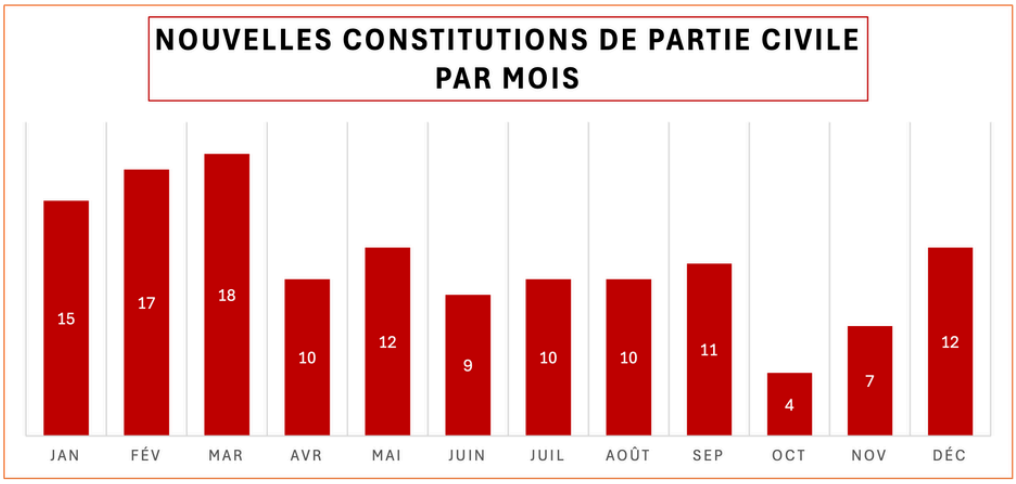

En 2025, Innocence en Danger s'est constituée partie civile dans 135 nouvelles affaires et a suivi 71 procès et audiences pour des dossiers en cours — soit 206 procédures accompagnées sur l'année, portées devant des tribunaux judiciaires, cours criminelles départementales, cours d'assises et tribunaux correctionnels dans toute la France.

FAITS ÉVOQUÉS DANS LES PROCÉDURES SUIVIES

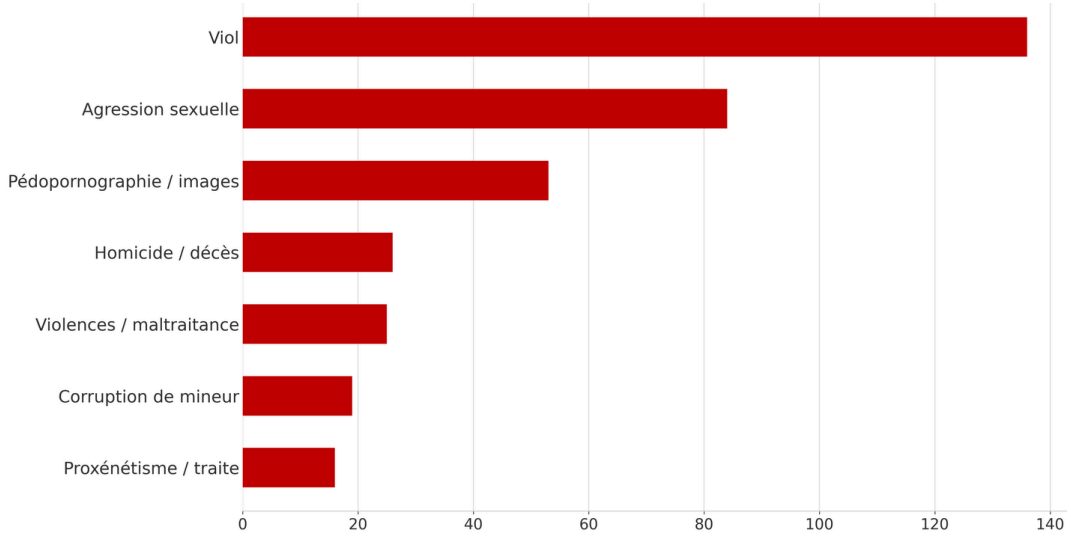

Consulter l'annexe : Rapport d'activité juridique

SEJOUR DE RÉSILIENCE

Depuis 2002, Innocence en Danger organise des séjours de résilience destinés aux enfants, adolescent·es et adultes ayant subi des violences sexuelles dans leur enfance. Ces temps hors du quotidien offrent un cadre sécurisant et non médicalisé, pensé pour accompagner, pas à pas, le processus de reconstruction psychique des victimes.

En 2025, Innocence en Danger a accueilli une cinquantaine de participants comprenant des familles et des jeunes adultes victimes dans leur enfance.

Une approche thérapeutique globale

D'une durée minimale de sept jours — délai indispensable à l'installation d'un climat de confiance et à un travail thérapeutique en profondeur — ces séjours reposent sur une pluralité de médiations complémentaires : approches corporelles (équithérapie, yoga, danse, théâtre corporel), expressives et émotionnelles (art-thérapie, musicothérapie), ainsi que des pratiques axées sur la reconstruction identitaire et la reprise de pouvoir (self-défense, arts martiaux, kintsugi). Un dispositif de bracelets de couleur permet à chaque participant·e d'exprimer son consentement à tout moment, replaçant ainsi le respect du corps et des limites au cœur de l'accompagnement.



Le lien humain — avec les pairs, l'équipe encadrante et, dans certains cas, les proches — constitue également un pilier essentiel de ces séjours, offrant aux participant·es des modèles relationnels fiables et réparateurs.

Ces constats professionnels sont corroborés par les nombreux témoignages recueillis auprès des participant·es et de leurs familles à l'issue du séjour, qui décrivent un changement tangible : une parole libérée, une confiance retrouvée, et un apaisement durable dans le quotidien, y compris au-delà du cadre du séjour (retour à l'école, relation avec les proches, démarches judiciaires).



Une démonstration concrète

Ce travail confirme, cette année encore, la pertinence de l'investissement de l'association dans la prévention, l'accompagnement et la reconstruction des victimes de violences sexuelles. Fort de ces résultats, Innocence en Danger poursuit son plaidoyer pour une reconnaissance institutionnelle plus large de ces dispositifs dans le parcours de réparation des victimes.

Consulter le rapport d'activité complet en annexe

AUTRES ACTIONS

Séance de dédicaces

En février, l'association a collaboré avec Jean-Charles Roux pour la sortie de son livre Le Maître Nageur. À cette occasion, une séance de dédicaces a été organisée en présence de l'auteur, la présidente de l'association Homayra Sellier, une des avocates de la permanence juridique, Maître Nathalie Bucquet et des victimes du maître-nageur de Pont-Saint-Pierre.

Projection du film Cassandre

En avril, Innocence en Danger a été invitée à participer à la projection du film Cassandre, sorti en avant-première à l'Assemblée Nationale et dont le sujet principal traite de l'inceste au sein des fratries. 5 membres de l'association ont pu assister à la projection.



Marche nationale contre les violences faites aux enfants et aux adolescent.es

Le 15 novembre, Innocence en Danger a participé à la **Marche nationale contre les violences faites aux enfants et aux adolescent.es.**
Homayra Sellier ainsi que les membres de l'association se sont mobilisés pour participer à ce rassemblement citoyen.

Tout au long de l'année, plusieurs personnalités ont été interpellées par Homayra Sellier à partir de lettres ouvertes :

- Monsieur Xavier Niel
- Monsieur le Garde des Sceaux, Gérald Darmanin
- https://www.innocenceendanger.org/lettre-ouverte-au-president-de-la-republique
- Madame Brigitte Macron

NOTRE BILAN FINANCIER

**Une activité en hausse,
des ressources en baisse**

2025 aura été une année paradoxale : la demande d'aide juridique n'a jamais été aussi forte, tandis que les subventions et les dons ont nettement reculé. C'est précisément dans ce contexte que le soutien de chaque donateur devient déterminant pour la suite de notre mission.

UN RÉSULTAT EN REPLI, MAIS QUI S'EXPLIQUE CLAIREMENT

L'exercice 2025 se solde par un déficit de 20 683 €, après un excédent de 102 455 € en 2024. Cet écart ne traduit pas une dégradation structurelle de l'activité, mais la conjonction de deux facteurs identifiés et ponctuels :

- **Une année 2024 exceptionnellement favorable en produits.**

2024 avait bénéficié d'un dîner de récolte de fonds et de produits exceptionnels (vente aux enchères), absents en 2025. Les subventions sont passées de 86 500 € à 4 000 €.

- **Un investissement dans les ressources humaines de l'association.**

Un recrutement réalisé en 2025 a fait passer la masse salariale de 22 743 € à 48 272 €. Ce choix stratégique, financé par la subvention pluriannuelle de la Fondation de France (dont il reste 53 989 € à mobiliser sur 2026-2027), vise à renforcer durablement la capacité d'action de l'association.

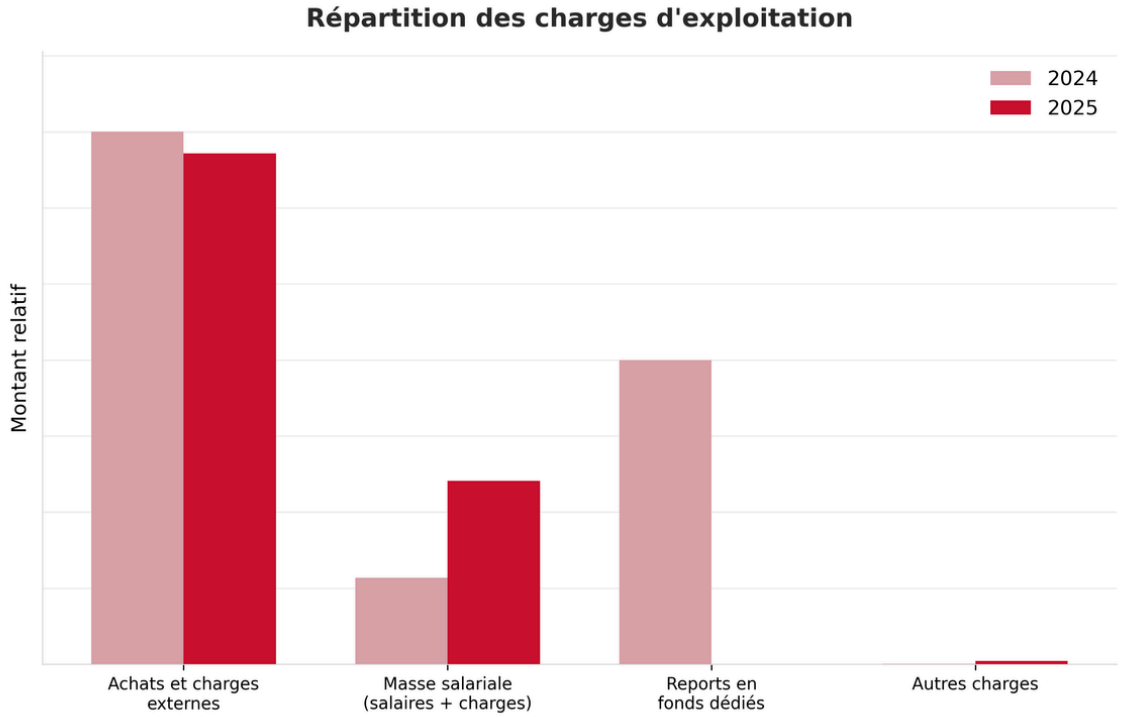

NOTRE BILAN FINANCIER

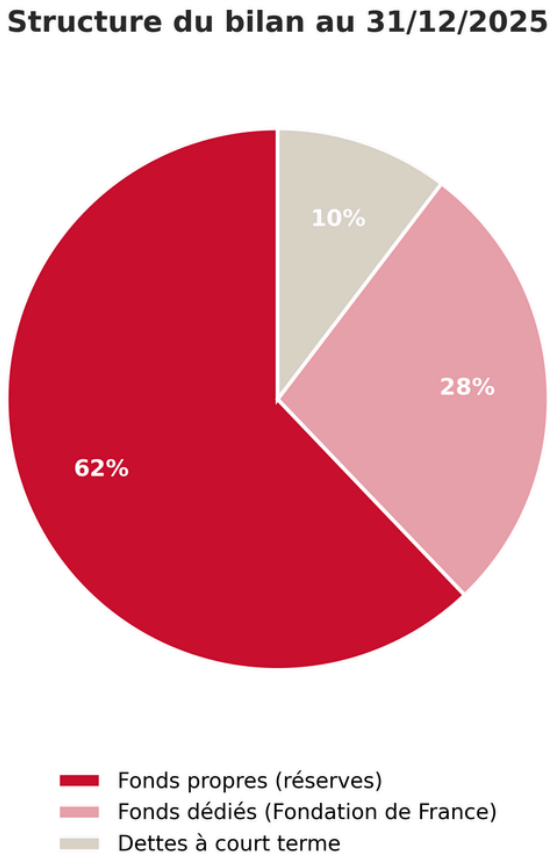

Le bilan témoigne d'une situation financière non critique pour 2026 :

- Total du bilan : 196 062 €, dont 121 810 € de fonds propres (réserves)
- Trésorerie confortable
- Dettes limitées et exclusivement à court terme
- Ratio de liquidité immédiate de 9x : la trésorerie couvre neuf fois les dettes à court terme

Les réserves accumulées absorbent intégralement le déficit de l'exercice, sans fragiliser la trésorerie opérationnelle de l'association.
Perspectives 2026-2027

Afin de consolider ses ressources, l'association engage le renouvellement de ses partenariats avec des fondations et la relance de ses campagnes de dons, tout en poursuivant le déploiement de son nouveau poste, financé jusqu'en 2027 par la Fondation de France.

NOS SOUTIENS

Le soutien d'Innocence en Danger ne repose pas uniquement sur des dons ponctuels : il s'appuie aussi sur l'engagement durable d'entreprises partenaires qui, via le **microdon sur salaire**, permettent à leurs collaborateurs de nous soutenir simplement, mois après mois. Quelques centimes prélevés sur chaque fiche de paie, multipliés par le nombre de salariés engagés, deviennent une force collective qui finance notre ligne d'écoute gratuite, l'accompagnement des familles dans leurs démarches judiciaires, et nos actions de prévention auprès des enfants. Nous remercions chaleureusement ces entreprises et leurs équipes pour cet engagement citoyen.

mgen

Garance

france•tv publicité

france•tv

BETC

empruntis

NOS PARTENAIRES

COABUSE

BABEL
STRATEGIE ET CREATION

Fondation de France

B&S PRODUCTIONS

Fondation des USAGERS
du système de SANTÉ
Sous l'égide de la FONDATION DE FRANCE

NOS AMBASSADEURS

Arnaud de Meester, ultra-triathlète belge, est reconnu pour ses exploits dans des épreuves extrêmes telles que l'Enduroman. Au-delà de ses performances sportives, il s'engage activement pour des causes sociales, notamment en soutenant l'association Innocence en Danger.

Grâce à ses performances et son engagement, le drapeau d'Innocence en Danger est ainsi planté sur les plus hauts sommets du monde.

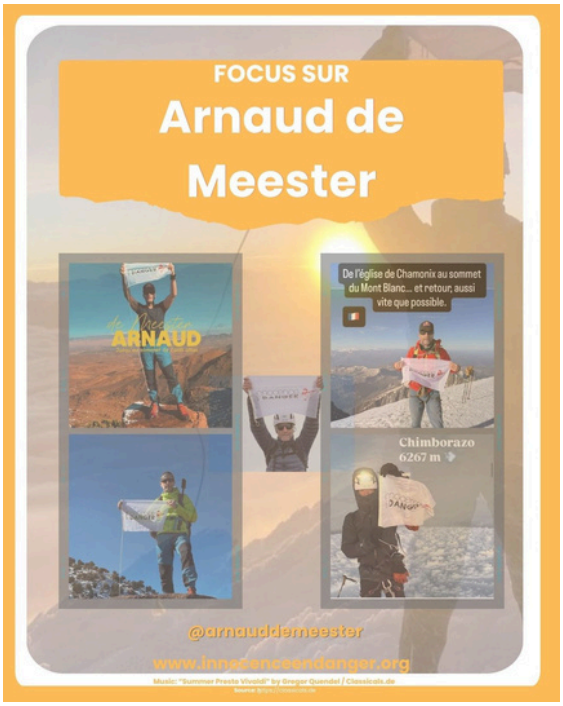



Xavier Del Marmol sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. 2200 kilomètres, des jours d'efforts. Pour une seule cause : protéger l'enfance.

En marchant Xavier Del Marmol a récolté des fonds pour Innocence en Danger, afin de lutter contre les violences faites aux enfants.

Parce que chaque pas peut devenir un acte de protection. Parce que le silence n'est jamais une option.

NOS PROJETS POUR 2026

01 COMMUNICATION

L'année 2025 a également été l'occasion de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux et d'améliorer nos pages Instagram et Facebook. Nous avons choisi de sensibiliser et de mobiliser notre communauté autour de nos actions et de nos valeurs. Dans cette dynamique, Innocence en Danger a également lancé un projet de podcast, destiné à approfondir cette sensibilisation. Le projet verra officiellement le jour début 2026.

02 JURIDIQUE

Des centaines de constitutions de partie civile sont prévues, avec une cinquantaine de procès programmés pour 2026.

03 RECRUTEMENT

Innocence en Danger projette de recruter une alternante en communication, afin de continuer de renforcer sa présence sur les réseaux et surtout de contribuer activement à l'information, l'éducation et la prévention.

Devant l'intensification des demandes d'aide juridique au sein de la permanence, le recrutement d'un.e stagiaire élève avocat.e est nécessaire afin de seconder la coordinatrice juridique en poste.

04 PARTENARIATS

En 2026, Innocence en Danger a pour projet de proposer un label de Protection de l'Enfance destiné aux entretprises qui soutiennent la cause et les actions de d'Innocence en Danger.

CONCLUSION

Année après année, les chiffres et les actions présentés dans ce rapport témoignent d'une réalité que nous ne pouvons ni ignorer ni banaliser : la pédocriminalité continue de briser des enfances, de fracturer des familles, et de mettre à l'épreuve un système judiciaire encore trop souvent insuffisant face à l'ampleur du phénomène. Chaque dossier accompagné, chaque signalement traité, chaque enfant écouté nous rappelle pourquoi l'existence d'Innocence en Danger demeure, plus de vingt-cinq ans après sa création, une nécessité absolue.

Le chemin reste long. Les failles institutionnelles persistent, les délais judiciaires épuisent les familles, et la parole de l'enfant peine encore, trop souvent, à être pleinement entendue et protégée. Nous mesurons chaque jour l'écart entre l'urgence des situations que nous rencontrons et les moyens dont nous disposons pour y répondre. Mais nous mesurons aussi, avec la même clarté, que rien de ce que nous accomplissons ne serait possible seuls.

C'est bien la force du collectif qui fait la différence : les familles qui nous font confiance, les professionnels — juristes, thérapeutes, bénévoles — qui mettent leur expertise au service de notre mission, les entreprises et donateurs qui soutiennent notre action, les citoyens qui relaient nos combats, et les institutions qui, parfois, choisissent d'avancer à nos côtés. C'est cette addition de gestes, d'engagements et de convictions qui permet à Innocence en Danger de continuer à agir, à alerter, et à faire bouger les lignes.

Face à la pédocriminalité, il n'existe pas de solution simple ni de victoire définitive. Mais tant que des enfants auront besoin d'être protégés et entendus, nous continuerons à nous battre à leurs côtés — convaincus qu'aucune indifférence n'est permise, et qu'ensemble, nous pouvons faire reculer l'inacceptable.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

CONTACT

Innocence en Danger
66 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
(adresse postale uniquement, pas de locaux)

contact@innocenceendanger.org
www.innocenceendanger.org